

Bureau International Catholique de l'Enfance

Rapport financier Exercice clos le 31 décembre 2020

Préambule

Le résultat du BICE pour l'exercice 2020 ressort en excédent de 298 K€ contre un excédent de 49 K€ en 2019.

Cette dernière année a été de nouveau marquée par un niveau exceptionnel de legs et donations (781 K€, dont 86 K€ restant à encaisser) contre 148 K€ en 2019, qui ont permis d'une part de consolider les fonds propres de l'association, mais aussi d'assurer le développement de son action et répondre aux besoins de nos partenaires liés à la pandémie tant dans l'urgence qu'à plus long terme

Hors ces recettes exceptionnelles dont la pérennité est incertaine, les résultats auraient été déficitaires de 397 K€ en 2020 contre 99 K€ en 2019, essentiellement du fait du soutien aux besoins de nos partenaires, en particulier pour la pandémie mais aussi pour divers programmes que les fonds propres du BICE contribuent à financer.

I. Le compte de résultat par origine et destination

Les ressources : 4.303 K€ (*y compris le report des ressources antérieures*)

Les produits de la générosité du public : 2.951 K€

La collecte auprès du public, y compris les dons affectés, est stable à 2.170 K€.

Les legs et donations représentent un montant sensiblement plus élevé qu'en 2019 à 781 K€ (dont 86 K€ pour les legs non encore encaissés, comptabilisés pour la première fois en application des nouvelles règles comptables). Le maintien à un niveau élevé des legs et donations, dont le coût de collecte est marginal, reste pour le BICE un enjeu essentiel.

Les autres fonds collectés : 1.337 K€ (*y compris le report des ressources*)

Les fonds recueillis auprès d'organismes publics et d'institutions et fondations diverses pour le financement de projets spécifiques représentent 561 K€, auxquels s'ajoutent 776 K€ reçus les années précédentes (report des ressources).

Les autres produits : 16 K€

Les autres produits comprennent essentiellement les cotisations des membres et les subventions pour le festival de films sur l'enfance.

Les emplois : 4.005 K€ (y compris les engagements restant à réaliser)

Les missions sociales : 2.656 K€ (y compris les engagements restant à réaliser)

Le coût des missions sociales (qui comprennent 1.141 K€ d'engagements restant à réaliser) est constitué par :

- Les programmes sur le terrain,
- Le coût des autres missions sociales (recherche, actions de sensibilisation, de formation et de promotion des politiques de l'enfance, animation du réseau des membres et partenaires de terrain).

Les frais de recherche de fonds : 946 K€

Le renouvellement de notre fichier de donateurs par des actions de prospection (principalement par mailings papier, mais également par des opérations téléphoniques ciblées) continue de représenter un coût élevé, mais indispensable si nous voulons espérer voir notre collecte auprès de nos donateurs fidèles retrouver un niveau nécessaire au financement de nos actions.

Les frais de fonctionnement et autres charges : 403 K€

- Frais de communication : 254 K€, en légère diminution
- Autres charges : 149 K€. Il s'agit des frais de gestion financière, administrative et statutaire et des coûts du Secrétariat Général.

II. Le compte de résultat

Le compte de résultat ne diffère du compte d'emploi des ressources que par la présentation des frais par nature et non par objet de ces frais. Le résultat net est donc identique à celui qui apparaît au CER.

III. Le bilan

Les comptes de bilan n'appellent que peu de commentaires :

- En application des nouvelles règles comptables apparaissent au bilan les montants relatifs aux legs en cours, 71 K€ pour les biens destinés à être cédés (immeubles) et 367 K€ pour les créances liées aux legs, soit un total de 438 K€ inscrits en fonds reportés liés aux legs dans l'attente de leur encaissement. Ce montant comprend 352 K€ en attente au 1^{er} janvier 2020 et 86 K€ notifiés au cours de l'année 2020
- Les fonds dédiés pour les programmes et projets représentent 1.049 K€ contre 767 K€, principalement du fait de l'augmentation des engagements sur fonds propres pour le soutien des partenaires, tant pour la pandémie que pour d'autres projets et programmes
- Les autres créances sont de 46 K€
- La trésorerie, y compris les dons 2020 encaissés en 2021, s'élève à 4.146 K€. Déduction faite des fonds dédiés, elle s'élève à 3.097 K€ (contre 2.912 au 31/12/2019)
- Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres du Bice s'élèvent à 2.996 K€ contre 2.698 K€ au 31/12/2019.
Ce niveau de fonds propres représente environ 13 mois de frais de fonctionnement internes (salaires et frais généraux).

Perspectives 2021

Le BICE a mis en place le télétravail pour l'ensemble de son personnel dès le 16 mars, et n'a pas eu recours au chômage partiel. Un certain nombre d'activités prévues dans le cadre des projets ont été réorientées, en accord avec les bailleurs, pour répondre aux effets de la pandémie sur le terrain. D'autres ont été, au moins temporairement, reportées.

Sauf détérioration de la situation sanitaire, nous espérons qu'au cours du 2^{ème} semestre 2021, un retour progressif au bureau de nos salariés pourra se mettre en place.

Par ailleurs, au vu d'un certain nombre de résultats positifs mis en exergue par le télétravail et l'utilisation plus systématique des nouvelles technologies (tant en interne qu'en relation avec nos partenaires), il nous faudra aussi analyser comment les optimiser pour un meilleur rendement de notre travail ainsi que chiffrer le niveau d'épargne qu'elles peuvent consentir (une première estimation le situe à environ 50% pour ce qui est des frais de déplacement et de séjour).

En ce qui concerne nos bailleurs, nous commençons à observer un repositionnement de certains sur des soutiens davantage de type humanitaire, notamment sanitaire, et une tendance à privilégier des projets de plus courte durée (annuelle/triannuelle).

Les projets portant sur des activités génératrices de revenus (en particulier de type agricole et d'élevage qui permettent d'avoir accès immédiatement à des biens de première nécessité) sont de plus en plus proposés par nos partenaires. Et dans ceux que nous avons déjà commencé, l'implication est totale, signe du fort besoin. Le Bice pourrait donc commencer à envisager leur systématisation sous un format programmatique.

La trésorerie actuelle, acquise grâce à un niveau élevé de legs au cours des années permet de faire face aux besoins de nos partenaires liés à cette pandémie et nous avons prévu leur financement dans un programme particulier.

La trésorerie propre de 3 M € est largement supérieure à une année de frais de fonctionnement, et la poursuite de l'activité en 2021 est donc assurée.

Si les dons de 2020 sont restés au niveau de ceux de 2019, l'importance des legs reçus au cours de ces dernières années a masqué la baisse continue des dons. Il est donc indispensable de maintenir les importants efforts de recrutement de nouveaux donateurs et d'accès à de grands donateurs, indispensables au développement du BICE.

Des efforts doivent également être poursuivis auprès des bailleurs de fonds publics et privés : certains diminuent leur contribution ou même, après plusieurs années de soutien, ne la renouvellent plus. Il faut donc intensifier l'action auprès des bailleurs actuels et l'ouvrir davantage vers de nouveaux, anglophones et hispaniques notamment, pour maintenir un niveau de programmes et projets compatible avec les ambitions du BICE en matière de défense des droits de l'enfance.

Paris le 21 mai 2021

La Trésorière

Marie Henriette Joud

Le Directeur Financier

Christian de Chastellux